

PA10 - Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH)

Inter

Thématique(s)

Droit de la paie

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Faire le point sur cette déclaration obligatoire
- Disposer de solutions pratiques et directement opérationnelles

Programme

1. Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

Qui est concerné ? Par quoi ?

2. « BOETH » : Qui sont-ils ? Et comment sont-ils décomptés ?

- BOETH « internes » et BOETH « externes »
- Valorisation des BOETH
- Quid du déclaratif DSN ?

3. Modalités de calcul de la contribution AGEFIPH

- Les différentes étapes de calcul
- Contribution brute
- Contribution nette après déductions et avant écrêtement
- Contribution nette après écrêtement

- Quid du déclaratif en DSN ?

4. Sur la mise en œuvre de l'OETH par application d'un accord agréé

- Principes généraux
- Articulation accord/contribution
- Tout sur le déclaratif en DSN

5. Une passivité sanctionnée par une sur-contribution

- Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ? Combien ?

6. Le point sur les obligations déclaratives pour mai 2021 (sur DOETH 2020)

- Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ?

7. Pour aller plus loin ...

- Points de vigilance pour DOETH 2020 (mai 2021)
- Boîte à outils du déclarant

Illustrations pratiques à partir d'un logiciel de paie

Public concerné

- DRH / RRH
- Gestionnaire du Personnel intervenant dans les procédures de paie
- Responsable et techniciens des services comptabilité - paie

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Mises en application pratique des compétences juridiques délivrées (partages d'expériences, cas pratiques)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation « à chaud » de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.